

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : M. Victor MASSON, 2 place du général Leclerc, 91401 Orsay, tél. : 01 60 92 80 29, courriel : victor.masson@mairie-orsay.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Prestations juridiques : conseil, assistance et représentation

Catégorie de services : 21

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Dans le cadre de cette consultation, les candidats sont autorisés à déposer leur offre sous forme de groupement. En cas de groupement d'entreprises, les pièces et justificatifs demandés pour la candidature sont à fournir par chacun des membres du groupement à l'exception de la lettre de candidature, qui est fournie en un seul exemplaire et est renseignée par tous les membres du groupement ou par le mandataire habilité. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et la date de signature de l'accord-cadre.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : L'examen des candidatures se déroulera en 2 temps :
 - Élimination des candidatures qui ne disposent pas manifestement de capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes (selon les documents demandés à l'article 6 du règlement de la consultation)
 - Sélection de 4 candidatures minimum en application des critères pondérés présentés à l'article 7.1 du règlement de la consultation (selon les documents demandés à l'article 6 du règlement de la consultation)

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (les candidats produiront toutes preuves qu'ils jugeront utiles à l'appui de leur candidature)
 - Les documents permettant d'attester que :
 - Les prestations de conseil juridique seront réalisées par un (des) professionnel(s) autorisé(s) à délivrer des consultations dans le domaine objet du marché, au sens de l'article 54 de la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée,
 - Les prestations de représentation en justice seront exclusivement réalisées par l'avocat en charge du dossier contentieux,
- Pour les candidats qui ne seraient pas des professionnels du droit :
- Préciser de quelle catégorie professionnelle ils relèvent
 - Justifier des conditions légales les habilitant à réaliser des consultations juridiques à titre accessoire (association SVP, TA de Besançon, 28/02/2008) de leur domaine d'activité principal

-Justifier d'une assurance professionnelle couvrant l'exercice de leur activité « au titre de cette activité » c'est-à-dire mentionnant expressément l'exercice du droit à titre accessoire de leur activité principale ainsi que l'exige l'article 55 de la loi de 1971.

Commentaire sur les justifications : Les formulaires DC1 et DC2 peuvent être remplacés par des déclarations sur l'honneur tel qu'indiqué dans le règlement de la consultation.

Nombre de candidats :

- Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 4
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : L'examen des candidatures se déroulera en 2 temps :
 - Élimination des candidatures qui ne disposent pas manifestement de capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes (selon les documents demandés à l'article 6 du règlement de la consultation)
 - Sélection de 4 candidatures minimum en application des critères pondérés présentés à l'article 7.1 du règlement de la consultation (selon les documents demandés à l'article 6 du règlement de la consultation)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 20 juillet 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-02

Renseignements complémentaires : Cette consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée restreinte avec possibilité de négociation.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 12/07/2018, une demande depuis la plateforme de dématérialisation dans les conditions suivantes :

- 1). Tapez "bienvenue sur la plateforme de dématérialisation achatpublic.com" sur un moteur de recherche et cliquez sur le premier lien proposé (site « achatpublic.com) ;
- 2). Dans la colonne de gauche, remplir "mairie d'Orsay", dans la case "organisme" ;
- 3). Cliquez sur la consultation "Prestations juridiques : conseil, assistance et représentation" ;
- 4). Dans la colonne de gauche, cliquez sur "questions-réponses" puis sur "posez une question » avant de s'identifier.

Le service des marchés publics répondra à la question dans les plus brefs délais.

Il sera toujours possible de contacter le service des marchés publics via le 01 60 92 80 29 ou via

victor.masson@mairie-orsay.fr qui se chargera d'introduire lui-même sur la plateforme l'interrogation du candidat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 juin 2018

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartementale de versailles de règlement amiable, 29 rue Barbet-de-jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 01 44 42 63 37, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-france.prefgouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Cellule juridique de la mairie d'orsay, 2 place du général Leclerc, 91401 Orsay, tél. : 01 60 92 80 57, télécopieur : 01 60 92 80 80, courriel : veronique.bual@mairie-orsay.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Droit public général

Compris droit public économique, droit de l'environnement et droit des collectivités territoriales

Lot(s) 2 Droit de la fonction publique

Droit de la fonction publique

Lot(s) 3 droit privé

Compris droit commercial, logement, état-civil,...

Lot(s) 4 droit de l'urbanisme, aménagement, domanialité

Droit de l'urbanisme, aménagement, domanialité